



Ganshoren, 26 juin 2025

Note de la Présidente du CPAS de Ganshoren

Présentation des comptes 2024

Conseil communal du 26 juin 2025

En tant que Présidente du CPAS de Ganshoren, depuis décembre 2024, il me revient de vous présenter les comptes annuels pour l'exercice 2024.

Je tiens tout d'abord à remercier ma prédécesseure, Chantal de Saeger. En effet, la présentation de ces comptes conclut en quelque sorte l'année 2024 et est l'aboutissement du travail et du budget adopté sous sa mandature.

Ces comptes vous sont présentés suite à leur adoption en conseil de l'action sociale. Il s'agit donc d'une étape formelle (mais importante). Ils ont été votés à l'unanimité par l'ensemble des conseillers.

Par ailleurs, je tiens à souligner que la présentation des comptes ne présume en rien des débats et défis qui attendent notre CPAS pour les prochaines années.

Ce rapport est l'occasion de revenir sur les équilibres financiers du CPAS, d'en exposer les évolutions principales, mais aussi de mettre en lumière les réalisations et les enjeux auxquels nos équipes ont fait face tout au long de l'année 2024.

Le CPAS de Ganshoren a assuré ses missions grâce à une équipe pluridisciplinaire mobilisée dans les services de directions, administratifs, sociaux, logistiques, médicales et résidentiels. Cette mobilisation humaine a permis de garantir un accompagnement de qualité des habitants tout au long de l'année.

1. Résultat budgétaire et équilibre financier

Le compte budgétaire 2024 affiche un résultat comptable positif de 231.546,37 EUR. Après correction via la variation du fonds pour créances aléatoires (161.647,85 EUR), le résultat final s'établit à 69.898,52 EUR en boni.

Ce résultat est le fruit d'une gestion prudente dans un contexte financier compliqué, marqué notamment par la poursuite de l'inflation, l'augmentation des demandes sociales, et la pression constante sur les moyens humains et matériels.

2. Dotation communale

Afin de garantir la continuité du service public et la qualité des prestations aux bénéficiaires, la dotation communale initiale 2024 (7,2 millions EUR) était supérieure à celle de 2023. Cette augmentation visait à compenser :

- L'augmentation structurelle du nombre de bénéficiaires ;
- Les dépassements de l'indice pivot et donc les indexations des salaires du personnel du CPAS, mais aussi des aides sociales (plusieurs fois en 2023 et 2024) ;
- L'impact des cofinancements d'aides sociales non couverts par les interventions du Fédéral.

Grâce au boni enregistré sur les comptes 2023, cette dotation a pu être révisée à la baisse en cours d'exercice (6.357.888,53 EUR).

3. Aide sociale : stabilisation et meilleures récupérations

Les dépenses nettes d'aide sociale, après déduction des récupérations ou de la recette de subsides, présentent une baisse par rapport à 2023, grâce notamment à :

- Une augmentation significative des récupérations, notamment sur le RIS ;
- La régularisation de dossiers en souffrance ;
- Une meilleure gestion des créances.

Le chiffre de 496 personnes bénéficiaires du RIS (Revenu d'Intégration Sociale) et de 102 AERIS (Aide Équivalente au Revenu d'Intégration Sociale) correspond à la moyenne annuelle des bénéficiaires actifs, toutes périodes confondues, en 2024.

En 2024, 915 aides spécifiques ont été octroyées, en dehors du RIS/AERIS. Ces aides concernent notamment des avances sur prestations sociales (mutuelle, chômage), des compléments logement, des interventions liées à la santé ou à l'énergie, ainsi que des soutiens à la participation sociale.

Le montant global du RIS octroyé s'élève à 6.704.661,27 EUR, et celui de l'AERIS à 1.329.092,72 EUR.

données issues des différents services du CPAS de Ganshoren pour l'année 2024

Indicateur	Valeur 2024
Demandes traitées par le CSSS	3847
Nouveaux dossiers RIS	427
Nouveaux dossiers AERIS	71
Total dossiers RIS (moyenne annuelle)	496
Total dossiers AERIS (moyenne annuelle)	102
Aides médicales urgentes	1415
Demandes d'aide pour factures d'énergie	189
Demandes d'aide pour factures Vivaqua	132
Demandes de participation sociale (sport)	121
Demandes de participation frais scolaires	145
Personnes accompagnées ISP	687
Étudiants suivis ISP	186
Dossiers d'aide à domicile ouverts	160
Bénéficiaires aides ménagères (2024)	128
Bénéficiaires aides familiales (2024)	114
Bénéficiaires ILA hébergés (moyenne annuelle)	17
Nombre total de réunions officielles CPAS	99

4. Subsides et interventions spécifiques

Les recettes de subvention restent un pilier essentiel de l'équilibre budgétaire du CPAS. En 2024, plusieurs subventions notables ont été perçues :

- le subside Inami pour les maisons de repos (augmentation de la quote-part infirmier),
- les interventions liées à la prise en charge des personnes bénéficiant du statut de protection temporaire (principalement provenant d'Ukraine),
- le subside article 60 d'Actiris,
- le soutien régional dans le cadre du PIIS (projet individualisé d'intégration sociale),
- Subside « Participation sociale et Activation sociale ; Pauvreté infantile
- des subsides pour des actions ponctuelles comme l'aide alimentaire, des fournitures scolaires ou les aides liées à la fracture numérique.

Le service insertion a maintenu une dynamique active, avec un nombre constant de conventions d'article 60 signées et un taux de sortie vers l'emploi toujours suivi avec attention.

Ces moyens ont permis de renforcer l'accompagnement global de nos usagers, de développer des actions sociales ciblées et de soutenir la prévention.

5. Collaboration interservices et partenariats

En 2024, le CPAS a poursuivi et renforcé ses collaborations grâce à la coordination sociale avec des acteurs locaux, notamment la commune, LOJEGA, ainsi que de nombreuses associations actives sur le territoire. Ces partenariats ont permis de développer des réponses collectives, mieux coordonnées et plus efficaces, face à des situations de précarité multidimensionnelle.

6. Services résidentiels

Rénovation du Home Heydeken. Le taux d'occupation du home Heydeken est resté élevé, avec une moyenne de 96 %. L'année 2024 a également été marquée par le début des travaux de rénovation des 36 chambres du home, un chantier important permettant d'améliorer la qualité d'accueil, le confort des habitants et les conditions de travail des équipes.

7. Fonctionnement général et politique RH

Les dépenses de personnel sont restées globalement stables. Aucun engagement significatif n'a eu lieu en dehors des remplacements structurels. **Le boni enregistré doit aussi être lu à la lumière de la politique de non-remplacement imposée par la tutelle régionale, qui a contribué à soulager le budget, mais a eu pour effet d'intensifier la charge de travail et le stress pour les équipes.** Ce constat mérite d'être pris en compte pour l'avenir. Cette situation a laissé des séquelles dans les équipes, déjà fortement mobilisées, avec des risques accrus d'épuisement professionnel. Le CPAS a plus que jamais besoin de moyens en ressources humaines pour maintenir un accompagnement digne et qualitatif.

8. Créances, trésorerie

Le solde de trésorerie reste négatif à hauteur de 2.111.256,55 EUR, en grande partie en raison de la persistance d'un volume important de créances anciennes, évaluées à 928.540,42 EUR au 31/12/2024. Une part importante de ces créances est antérieure à 2024, ce qui pèse encore aujourd'hui sur notre trésorerie malgré les efforts entrepris. Ces créances font l'objet de plan de paiement accordés par le CSSS. La cellule concernée reste mobilisée pour assurer un recouvrement rigoureux et progresser dans le délai de traitement.

9. Perspectives 2025

L'année 2025 s'annonce comme une année de transition et de défis : prise en compte des réformes institutionnelles à venir, poursuite de la réduction des créances anciennes, développement d'un accompagnement renforcé pour les jeunes en décrochage, consolidation des actions de prévention, accueil d'un nouveau public et renforcement des actions d'insertion socioprofessionnelle.

Nous poursuivrons également l'amélioration de l'accessibilité de nos services, tant en matière de simplification administrative que d'accueil humain.

La poursuite des travaux de rénovation à la maison de repos Heydeken constituera également une priorité, dans une logique de bien-être des habitants et de soutien aux équipes qui y travaillent au quotidien avec professionnalisme et dévouement.

10. Remerciements

Je profite de ce conseil communal pour remercier de tout cœur l'ensemble du personnel du CPAS de Ganshoren. Leur engagement quotidien, souvent dans l'ombre, fait la force de notre institution et permet d'apporter, chaque jour, un soutien concret et humain à celles et ceux qui en ont besoin.

Ce compte 2024 témoigne du travail conséquent réalisé par l'ensemble de nos équipes, dans un contexte marqué par des défis sociaux majeurs : précarité croissante, isolement, surcharge administrative, souffrances psychologiques, ou encore fracture numérique. Face à cela, nos services ont répondu présents, avec détermination, proximité et humanité.

Je tiens à remercier très sincèrement toutes les travailleuses et tous les travailleurs du CPAS, dans toute leur diversité de métiers et de missions : les assistantes sociales, les assistants sociaux, l'assistante sociale en chef, les équipes d'insertion socioprofessionnelle, la coordination sociale, les aides familiales et aide-ménagères, les agents d'accueil, le service ILA, les professionnels du Home Heydeken, les soignants et les professionnels de santé, la conseillère en prévention, les agents logistiques et techniques, les services de nettoyage, les agents administratifs, les collaboratrices/collaborateurs du secrétariat, des finances, des ressources humaines, de la communication.

Merci à chacun.e.s d'entre elles/eux pour leur sérieux, leur bienveillance, leur professionnalisme et leur sens du service public.

Je salue également l'ensemble des membres du Comité de direction, dont l'engagement et la coordination ont été essentiels dans la mise en œuvre des mesures et des projets.

Je tiens également à remercier notre Secrétaire général, Monsieur Sébastien Defrance, dont l'engagement quotidien, la rigueur et la vision transversale sont de véritables atouts pour la coordination de nos services. Son sens du service public et sa disponibilité contribuent pleinement à la qualité du pilotage de notre institution.

J'adresse aussi mes remerciements à notre Directeur financier, Monsieur François Toussaint, ici présent, pour la précision, la rigueur et la clarté de son accompagnement. Sa pédagogie et sa maîtrise des enjeux budgétaires nous permettent d'avancer avec confiance et sérénité dans une gestion financière à la fois responsable et efficace.

Je tiens également à remercier, Monsieur le Bourgmestre, les membres du Collège des échevins et bourgmestre, du Conseil de l'Action sociale, et du Conseil communal pour votre confiance et votre soutien. Si la gestion quotidienne du CPAS repose sur les équipes de terrain, les grandes orientations que nous portons, les moyens que nous mobilisons et les projets que nous développons relèvent d'une responsabilité partagée. La lutte contre la précarité, le soutien aux plus fragiles et l'accès aux droits fondamentaux nous concernent toutes et tous. C'est ensemble, dans l'intérêt de nos habitants, que nous pouvons faire vivre pleinement notre mission sociale.

Je vous remercie pour votre attention.

El Mahyaoui -Khadija

Présidente du CPAS de Ganshoren